

Titre du poste : Responsable Technique Tir à l'arc.

Employeur : SPORT ET TOURISME, association 1901, organisateur de centres de vacances (ACM)

L'association est la première organisation Française de séjours de vacances à dominante sportive, dans le domaine des sports individuels. Elle collabore avec la FFTA, les Comités départementaux ou Ligues partenaires.

Lieu de travail : Aveyron ou Lozère – semaines 31 et 32 de l'été 2026 pour les stages adultes

Profil :

Homme ou Femme, **brevétée d'Etat en Tir à l'Arc**, vous avez une bonne expérience dans le domaine du perfectionnement technique, de la préparation à la compétition et de stages techniques.

Description Générale du poste (missions de base et missions complémentaires)

Vous entraînez des stages « Progress » (3 heures d'encadrement technique sur 5 matinées), et quelques ateliers « découverte » en après-midi pour des « TOP ». Groupes de 6 à 12 personnes maximum

Vos interventions techniques se font en priorité vers les adultes durant la semaine.

Vous êtes capable d'établir le programme hebdomadaire des séances, de lister, de fournir et d'installer le matériel nécessaire, avec le soutien des équipements des « compagnies partenaires » en sus des interventions en salle, sur pas de tir extérieur, et compétent(e) en Tir Olympique (70 mètres)

Vous pouvez mener des séances basées sur l'évaluation des capacités physiques, des besoins techniques du stagiaire, de l'évaluation de la performance, du réglage du matériel. Vous avez qualification pour le passage de flèches. Vous réalisez pour chaque stagiaire la validation du carnet de stage et l'évaluation finale.

Vous pouvez aussi intervenir sur des non-spécialistes pour des séances d'initiation ou de découverte.

Degré d'autonomie dans les missions :

Total, dans le domaine technique, pédagogique et du cadre du programme spécifique des stages « Progress » ou « Top ».

Représentation de l'organisme (interne et externe)

Vous représentez l'association dans vos contacts avec les compagnies d'archers locales et des associations sportives avec lesquelles vous pourriez être en contact.

Connaissances et diplômes requis :

BE/DE JEPS mention tir à l'arc + expérience de la diversité des compétitions Fédérales.

Rémunération et avantages

600 € base minimum la semaine (à débattre suivant notoriété, ou/et statut comme auto-entrepreneur, micro-entreprise)

Hébergement fourni : avantages en nature évalué à **300 €/s**. Déplacements, remboursés sur base forfaitaire de 100€/semaine (négociables). Indemnité restauration possible et plafonnée.

Un maillot cadre d'entraînement « Team Sport et Tourisme » offert.